

1 Croissance partagée et Développement Responsable

Colloque du SIFEE 26 Au 28 Octobre 2016 à Antanarivo : Contribution du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (RACEE) Contribution à l'Evaluation environnementale pour l'atteinte de son plein potentiel : Rôle du RACEE dans la diffusion des processus d'Evaluation Environnementale EE au niveau des Sociétés d'Electricité (SdE) en Afrique

LOGO de l'ASEA



Sommaire

- Introduction
- Présentation du RACEE
- Contribution (envisagée) du RACEE au développement de l'évaluation environnementale et sociale dans le secteur de l'électricité en Afrique
- Coopération mutuellement bénéfique entre le RACEE et le SIFEE

Contribution à l'Evaluation environnementale pour l'atteinte de son plein potentiel: Rôle du RACEE dans la diffusion des processus d'Evaluation Environnementale EE au niveau des Sociétés d'Electricité (SdE) en Afrique

Introduction

- En septembre 2011, le Secrétaire Général des Nations unies a lancé l'initiative « Énergie durable pour tous » dans le but d'atteindre trois objectifs à l'horizon 2030 :
- assurer un accès universel à des services énergétiques modernes;
- doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique;
- doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique global.

Caractéristiques (de la plus part) des réseaux électriques africains

Caractéristiques (de la plus part) des réseaux électriques africains Le secteur électrique africain est confronté à de nombreux problèmes dont les plus visibles sont:

- le faible rendement des installations de production, de transport et de distribution;
- la faible rotation des effectifs des ressources humaines;
- une expertise non maitrisée;
- des investissements dans les infrastructures énergétiques insuffisants et partant la persistance d'un déséquilibre entre l'offre et la demande en énergie électrique;
- un délestage récurrent.

Proposition des solutions

Proposition des solutions

□ La solution viable retenue, à ce premier stade, a été de mutualiser les compétences disponibles à travers la mise en place d'un projet de Réseau des Centres d'Excellence en Electricité, en abrégé: (RACEE)

2. Présentation du RACEE

2. Présentation du RACEE

- Le RACEE a été officiellement créé le 12 décembre 2013 par la Résolution N°2 adoptée à la 47ème Assemblée générale de l'ASEA.
- L'initiative a été prise par le Secrétariat général de l'ASEA, soutenue par la Banque Africaine de Développement (BAD), en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD

Objectif Général du RACEE

Objectif Général

- L' Objectif est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs du secteur électrique africain en vue de réaliser de manière durable, l'accès universel aux services énergétiques modernes.
- De manière spécifique, cet objectif engobe double visée, à savoir:
- Accès universel aux énergies modernes;
- Maitrise des effets environnementaux néfastes du secteur électrique

2. Présentation du RACEE suite

Problématique

- La création du RACEE s'inscrit dans une stratégie, ayant pour finalité de :
- Répondre aux problèmes de performance technique et managériale rencontrés par les sociétés africaines d'électricité;
- Renforcer la capacité des acteurs du secteur de l'Electricité y compris la capacité à mener à bien le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) dans le secteur de l'Electricité;

Présentation du RACEE suite

Parties prenantes

Les parties prenantes du RACEE sont les acteurs du secteur électrique avec lesquelles l'unité de coordination est amenée à échanger. Il s'agit, entre autres, de :

- Formateurs des centres d'excellence (CdE), et les formateurs des centres de formation non encore labellisés (CdF);
- Personnel technique et administratif des Sociétés d'Electricité;
- Managers d'encadrement et la haute direction des SdE;
- Décideurs nationaux (les autorités administratives, les institutions de régulation, les associations de consommateurs) du secteur électrique;
- Autres parties prenantes et décideurs au niveau régional (notamment les CER, les institutions de régulation, et les systèmes énergétiques régionaux "Power Pools), et la Commission de l'Union Africaine (UA).

Objectifs stratégiques

Les principaux objectifs stratégiques du RACEE sont:

- □ Répondre à des besoins de formation non satisfaits en respectant des standards de qualité élevés (Excellence);
- Contribuer à améliorer la performance du secteur de l'électricité dans son ensemble sur le continent africain (Vision pan africaine);
- Développer et vulgariser les connaissances sur les Energies Renouvelables (EnR) afin d'atténuer la part de la consommation des combustibles fossiles, produits qui contribuent fortement à l'émission des gaz à effet de serre;
- Favoriser le développement et l'application des nouvelles technologies dans le secteur de l'électricité (Ex: e_learning) pour le perfectionnement et la formation continue;
- Favoriser le développement et l'épanouissement des femmes dans l'industrie énergétique en général, notamment électrique;

2. Présentation du RACEE suite

Objectifs stratégiques suite

- Améliorer l'attractivité du secteur auprès des investisseurs;
- Développer la complémentarité des Centres de Formation (CdF) pour un meilleur accroissement de l'expertise régionale;
- Développer un programme de bourses pour contribuer à l'accès du grand nombre à la formation continue et au perfectionnement par les stages en entreprise;
- □ Renforcer des capacités des acteurs du secteur électrique;
- □ Valoriser l'emprise de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA).

Valeur ajoutée dans les sociétés d'électricité en Afrique

- Il découle de ce qui précède, les principales valeurs ajoutées cidessous déclinées, entre autres:
- Excellentes formations dans les Centres d'Excellence;
- Programmes harmonisés de formation, aussi bien dans leur contenu (Expertise, EnR et Environnement, NTIC etc.) que dans les Outils pédagogiques (e_learning);
- Accessibilité et vision panafricaine du projet;
- Tarifs préférentiels des formations négociés par le RACEE dans les Centres d'Excellence;
- Source de référence sur les cursus de formation et les métiers en électricité, etc.

Constat des faits

- Depuis plusieurs décennies, la considération de la nécessité de prendre en compte la dimension environnementale et sociale dans les projets de développement a fait son chemin. Plus de cent cinquante pays, à travers le monde, ont intégré la dimension environnementale et sociale dans leurs textes juridiques de base.
- Cependant, l'expérience montre que les promoteurs considèrent la prise en compte de la dimension environnementale et sociale dans leurs projets, comme une tracasserie administrative.
- Ainsi l'Etude d'Impact Environnement et Social (EIES) des projets ne précède pas les décisions d'investir, mais elle contribue à justifier ces décisions à posteriori, même dans le secteur électrique qui est une industrie de première catégorie.

Mise à disposition d'une plateforme de formation en réseau des CdE Le RACEE estime pour sa part, que:

- □ le problème réside dans le renforcement des capacités des acteurs du secteur;
- une meilleure appropriation des enjeux et de reconversion est nécessaire et incontournable;
- une adaptation à la rénovation technologique, économique et sociale est utile;
- cette discipline est encore dispensée seulement au 2nd cycle professionnel dans certaines universités;
- la préservation de l'environnement et la protection de la nature, doit être vulgarisée parmi les populations cibles.

- RACEE entend mettre, à profit sa plateforme de formation pour diffuser les propositions suivantes :
- (1) créer le poste de technicien en environnement dans les sociétés d'électricité différent du poste d'hygiène et de sécurité (poste HSE);
- (2) Créer le poste de technicien en environnement dans les activités des Communes et au niveau des Régions administratives, indépendamment des structures déconcentrées de l'Etat;
- (3) Faire prendre des mesures, sur le plan administratif, pour décentraliser la veille environnementale au niveau de l'administration locale avec le transfert des flux financiers correspondants;
- (4) Inscrire et animer la formation relative à la préservation de l'environnement dans les programmes scolaires dès l'école primaire et dans l'enseignement secondaire;
- (5) Créer les diplômes d'enseignement professionnel de fin de formation dans les collèges et lycées sur les sciences de l'Environnement.

Sensibilisation et mobilisation des apprenants

- Le RACEE prendra les mesures utiles pour faire élaborer les modules de formation appropriés dans les CdE prenant en compte la présente préoccupation.
 - En outre, des bourses de stage pourraient être octroyées avantageusement aux stagiaires, ayant choisi cette formation pour permettre d'injecter (en grand nombre) les techniciens en environnement dans les SdE, afin d'impulser de l'intérieur, l'innovation et le changement indispensable en matière de la prise en compte du PGES dans le projets sur financement extérieur.
 - Près de 20% de bourse octroyée sera dans les disciplines sur les EnR, l'Efficacité énergétique et la préservation de l'environnement et le changement climatique.

4. Concours du RACEE à la diffusion des meilleures pratiques de sauvegarde de l'environnement dans le secteur de l'électricité en Afrique

Mise en place des modules de formation destinés aux stagiaires du RACEE

Le rapprochement entre le RACEE et le **Sifée** devrait s'avérer utile dans cet exercice à savoir:

- Les modules seront élaborés suivant les niveaux des apprenants:
 - techniciens opérateurs;
 - cadres supérieurs des SdE;
 - formateurs des centres de formation.

Mise en place de module de formation des formateurs des CdF Ce module comprendra, entre autres:

- un guide de référentiel de compétence en la matière;
- les programmes adaptés par niveau, des plus élémentaires (tronc commun) aux plus avancés destinés aux formateurs spécialisés.
- l'élaboration des supports de diffusion des connaissances en matière de la protection de l'environnement dans les CdE,
- la diffusion des directives sectorielles harmonisées en matière de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique.

Coopération

Cette coopération, une fois concrétisée permettra:

- d'outiller les SdE en matière de la protection environnementale et sociale dans le secteur de l'électricité.
- Elle pourrait épouser les contours des idées déclinées dans le diapos suivant.

Utilisation de la plateforme RACEE par le Sifée Le succès de Sifée étant, entre autres, de:

- vulgariser l'évaluation environnementale et sociale dans l'espace francophone;
- □ Bénéficier du support et de la plateforme du RACEE qui va, au delà de l'espace francophone d'Afrique;
- □ s'étendre dans l'espace anglophone et lusophone,

RACEE pourrait servir de vecteur pour la diffusion des produits de Sifée dans sa zone d'action.

Utilisation du réseau africain du Sifée pour diffusion les informations sur le RACEE

- Réciproquement, le réseau Sifée d'Afrique et dans le monde francophone, en général servira de vecteur pour:
- □ la publicité du RACEE et le gain de nouveaux partenaires techniques et stratégiques;
- l'extension et la pérennisation de sor programme.

La modernisation du secteur électrique africain est à ce prix.

Invitation du Sifée à la table ronde des partenaires stratégiques du RACEE.

Enfin, le RACEE va organiser vers le mois de Juin 2017 une table ronde regroupant:

- les partenaires techniques,
- les partenaires stratégiques et financiers.

Le Sifée devrait prendre toute la place qui lui revient, dans son rôle de porteur de l'espoir de la sauvegarde de l'environnement dans l'espace francophone et chercher à étendre son influence au delà.

Merci pour votre aimable attention

Présentation préparée par:

- Eng. Abel Didier TELLA,
 Directeur Général de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA);
- Eng. Luc PODIE,
 Coordonnateur du Réseau
 Africain des Centres
 d'Excellence en Electricité
 (RACEE)

